



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Amélioration des services Internet au Nunavik

Kuujuaq (Québec), le 23 août 2018 – Jennifer Munick, présidente de l'Administration régionale Kativik (ARK), et Stéphane Lauzon, secrétaire parlementaire pour les Sports et les Personnes handicapées, au nom de l'honorable Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, ont annoncé à Kuujuaq la contribution du gouvernement du Canada pour le projet de cinquième phase de Tamaani Internet de l'ARK. La contribution, effectuée par l'entremise du programme Brancher pour innover, financera 50 % des coûts du projet de 125 millions de dollars. En novembre 2017, le gouvernement du Québec, par l'entremise de la Société du Plan Nord, s'était engagé à couvrir l'autre moitié des coûts du projet.

« Ce projet permettra d'offrir des services Internet améliorés et plus rapides aux résidents, aux entreprises et aux administrations publiques », a affirmé M^{me} Munick. « Il permettra de diminuer le recours aux coûteux services Internet à large bande satellitaire et de réduire encore plus le fossé numérique entre le nord et le sud. »

Dans le cadre du projet de cinquième phase de Tamaani Internet de l'ARK, des câbles à fibres optiques sous-marins seront pour la première fois installés dans la baie d'Hudson et permettront à au moins cinq communautés du Nunavik d'avoir accès à des services haute vitesse à large bande. Un réseau haut débit sera construit pour relier Kuujuaq à Schefferville. L'installation de réseaux à fibres optiques locaux sera également achevée dans toutes les communautés du Nunavik.

« Dans le Nord du Québec, les investissements effectués par l'entremise du programme Brancher pour innover offrent des possibilités aux jeunes et aux moins jeunes », a mentionné M. Lauzon. « Ce projet s'inscrit dans le plan de notre gouvernement visant à offrir des possibilités à toutes les collectivités, y compris celles des régions éloignées du Nord. »

« L'accès à des services Internet haute vitesse n'est pas un luxe, il est essentiel », a affirmé M. Bain dans une déclaration écrite. « Ces services sont des outils de base auxquels tous les Canadiens doivent avoir accès, peu importe où ils vivent. Ils en ont besoin pour mener leurs affaires, s'instruire et bâtir des collectivités fortes. »

Tamaani Internet a été lancé en 2004 en tant que premier fournisseur de services Internet à large bande pour l'ensemble du Nunavik. L'installation d'infrastructures à fibres optiques

sous-marines et terrestres performantes et fiables permettra au Nunavik de faire partie intégrante de la révolution numérique.

- 30 -

Renseignements :

Julien Viau-Petit

Agent des communications

Administration régionale Kativik

Tél. 819-964-2961, poste 2388

media@krq.ca | www.krq.ca

L'ARK est un organisme public non ethnique créé en 1978 suivant la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. L'ARK exerce sa compétence sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55e parallèle dans les domaines suivants : affaires municipales, transports, environnement, police, emploi, formation de la main-d'œuvre, sécurité du revenu, services de garde à l'enfance, ressources renouvelables, aménagement du territoire, sécurité civile et développement économique. Depuis 2004, l'ARK s'est engagée à fournir des services Internet fiables aux communautés du Nunavik par l'entremise de Tamaani Internet.